

L'EXPLOITATION COLONIALE DE L'OR DANS LE LOBI DU BURKINA FASO : DES ESPOIRS À LA DÉCEPTION (DE 1925 À 1941)

THE COLONIAL EXPLOITATION OF GOLD IN THE LOBI OF BURKINA FASO : FROM HOPES TO DISAPPOINTMENT (FROM 1925 TO 1941)

Tô HIEN

Université Joseph KI-ZERBO, Ouagadougou, Burkina Faso

tohien216@gmail.com

Résumé : À la fin du XIX^e siècle, le pays lobi du Burkina Faso fut donc un des nombreux théâtres de rivalités entre les Français et les Anglais. La création de multiples postes par les Français et les Anglais à partir de 1897 constitua le début de l'occupation du pays lobi. Finalement, ce fut la convention franco-britannique du 14 juin 1898 qui mit fin aux rivalités et attribua le pays lobi aux Français. Cependant, entre l'occupation française et la mise en valeur du territoire concerné, il y a un véritable paradoxe entre le potentiel aurifère du pays lobi qui laisse nourrir des espoirs et les résultats dérisoires engrangés après une période d'exploitation du métal jaune. Cet état de fait s'explique par les politiques de pacification mises en œuvre et la politique économique coloniale française dans la mise en valeur des ressources naturelles en l'occurrence l'or.

Mots clés : l'exploitation coloniale de l'or, le Lobi du Burkina Faso

Abstract : At the end of the 19th century, the Lobi country of Burkina Faso was one of the many theatres of rivalries between the French and the English. These franco-british rivalries crystallized in 1897 for the conquest of the Lobi country. The creation of multiple posts by the French and the English from 1897 constituted the beginning of the occupation of the Lobi country. Finally, the Franco-British Convention of 14 June 1898 put an end to the rivalries and awarded. However, between the French occupation and the development of the territory concerned, there is a real paradox between the gold potential of the lobi country which leaves nourish hopes and the paltry results obtained after a period of exploitation of the yellow metal. This situation can be explained by the pacification policies implemented and the French colonial economic policy in the development of natural resources in this case gold.

Keywords : the colonial exploitation of gold, the Lobi of Burkina faso

Introduction

Au lendemain de la Conférence de Berlin (1884-1885), chacune des puissances coloniales française et britannique avait intégré dans ses visées impérialistes la conquête de l'espace lobi réputé pour sa richesse en or. Le pays lobi¹ fut donc un des nombreux théâtres de rivalités entre les Français et les Anglais. Auparavant, les Français avaient conquis en 1893 le Soudan occidental de même que le littoral Alladjan et Ebrié en Côte d'Ivoire, tandis que les Anglais s'étaient imposés dans le littoral fanti de la Gold Coast depuis 1874. B. BAZIE (2016, p.2). La création de multiples postes par les Français et les Anglais à partir de 1897 constitua l'entame de l'occupation du pays lobi, qui, à cette période, est considérée comme une zone inoccupée. Selon le principe considéré au sujet de l'hinterland, issu de la Conférence de Berlin, « toute puissance installée sur la côte acquiert, de ce fait, des droits sur l'arrière-pays et peut reculer les limites de ses possessions jusqu'à ce qu'elle rencontre une zone d'influence voisine ou un Etat organisé². Par la suite, c'est la convention franco-britannique du 14 juin 1898³ qui a favorisé la fin des rivalités et par conséquent, attribua le pays lobi aux Français.

En s'appuyant sur la documentation écrite des auteurs arabes soulignant l'abondance de l'or en pays lobi, la France décida de l'occupation de cette partie de l'actuel Burkina Faso dont la rentabilité de l'exploitation du métal jaune ne souffre pour elle, d'aucune ambiguïté. Cependant, entre les phases de prospection qui révèlent un important potentiel aurifère et l'exploitation effective, les rendements sont maigres. Donc, les résultats obtenus sont en deçà des attentes du colonisateur.

L'objectif de cet article est de montrer que le pays lobi possède un potentiel aurifère mais les rendements n'ont pas été à la hauteur des attentes placées dans son exploitation. Ainsi, donc la production aurifère contrasterait avec les espoirs placés dans le potentiel minier du pays lobi. De ce fait, comment expliquer que les rendements de la production aurifère observée entre 1925 et 1941 aient été décevants alors que le pays lobi présentait un potentiel minier réel ? Par ailleurs, pour quelles raisons, la production d'or dans le pays lobi n'a pas été à la hauteur des attentes de l'administration coloniale française alors que son potentiel minier était très important ?

Pour apporter des éclaircissements à ces différents questionnements, nous avons eu recours fondamentalement aux sources orales et à la documentation écrite. Nous avons articulé notre analyse autour de trois axes essentiels. Le premier axe aborde le pays lobi et ses potentialités aurifères ; le second axe traite de la production aurifère en deçà des résultats escomptés par les autorités coloniales ; quant au

¹ « Pays lobi », il s'agit de la région du Sud-Ouest actuelle qui correspondait au Cercle du Lobi et cercle de Gaoua à partir de 1923. Ce cercle regroupait en plus des Lobi, les Dagara, les Dian, les Pougouli, les Birifor, les Tégoussié et les Gan. Ainsi, le pays Lobi, le Lobi, le cercle du Lobi et le cercle de Gaoua désignent la même région du Sud-Ouest actuelle. Cette région regroupe les provinces de la Bougouriba, du Ioba, du Noumbiel et du Poni. Situé entre la Bougouriba au nord, le Mouhoun à l'est et la frontière de la Côte d'Ivoire, au sud, le pays Lobi a un relief accusé, aux formes souvent massives, parfois hardies.

² GEMEAUX C de (sd), *L'Acte final du Congrès de Berlin, Article 34*, consulté le 12 juin 2022 à 9h 30 mn, URL : <http://mjp.univ-perp.fr/traites/1885berlin.htm>.

³ Pour éviter tout conflit ouvert entre la France et la Grande-Bretagne, un accord sous la forme d'un consensus mutuel était un impératif devant permettre d'éviter l'escalade entre les deux puissances. C'est justement au cours de la convention dénommée franco-britannique organisée le 14 juin 1898 qu'on assista à un dénouement de tensions, et par conséquent, la fin des rivalités. A l'issue de cette convention, on attribua l'actuel Sud-Ouest du Burkina Faso à la France.

troisième et dernier axe, il s'intéresse aux raisons qui sont à l'origine d'une production aurifère insuffisante.

1. L'important potentiel aurifère du pays lobi, source d'espoir pour l'administration coloniale française

L'ensemble ouest africain a pu occuper une place importante dans le circuit mondial des échanges durant le Moyen Age grâce à ses richesses minières, notamment l'or. En effet, La région du Sud-Ouest burkinabè, couramment appelée le pays Lobi est longtemps considérée comme une région dont l'abondance du métal jaune semble exceptionnelle. Ainsi, au lendemain de la Conférence de Berlin (1884-1885) les puissances impérialistes européennes se lancèrent dans une course contre la montre pour l'occupation des terres africaines. De ce fait, le pays lobi suscita de la convoitise de la part de la France et de la Grande Bretagne pour son important potentiel aurifère.

Cette région revêtait bien d'intérêts et d'opportunités économiques pour les Français. Au regard de cet état des faits, les autorités coloniales françaises considéraient la prise de Bouna, capitale koulango comme le tremplin qui devait faciliter leur installation en pays lobi. Cet intérêt est absolument perceptible par cette affirmation : Cette « localité (Bouna) acquise à notre influence, il y aurait un intérêt à nous relier au Gourounsi, non seulement par le pays de Oua, mais encore par le lobi, dont vous ne sauriez perdre de vue l'importance en tant que région aurifère⁴».

C'est grâce à cet or, que le pays lobi fut intégré dans le circuit des relations commerciales transsahariennes. Comme preuves, la région du Sud-Ouest du Burkina Faso semble intégrée dans le circuit commercial à longue distance. Elle fait partie des « pays de l'or », à côté de Bambouk, des pays baoulé et ashanti ; du pays Gourounsi (Poura). L'or du pays Lobi commence à être exploité bien avant le XV^e siècle. Les traditions soninké font étendre les limites géographiques du Ghana jusque dans le bassin de la Volta noire et même bien au-delà, où « l'or du Lobi » faisait partie des sept bassins aurifères de l'empire au XI^e siècle, à côté de Bouré, du Bambouk, du pays de la Falemé, du Galam, de Bondoukou et de l'Ashanti près du Golfe de Guinée. M. SOME et *al.* (2014, p.11). Le pays lobi serait donc un « espace ouvert aux parties du monde, par-delà les espaces politiques et les villes-marchés du Golfe de Guinée et du Soudan occidental, central, et bien intégré à travers ces réseaux commerciaux multiples dans l'économie monde. (SOME et *al.* (2014, p.11).

C'est grâce aux richesses minières, à l'or, que l'Ouest africain médiéval a pu tenir une place de choix dans le circuit mondial des échanges. On trouve l'or dans l'étage géologique birrimien qui couvre une bonne partie des zones soudanienne et guinéenne occidentale. C'est dans le birrimien et dans les alluvions des rivières qui ont coulé au milieu de ces formations que nous allons rencontrer les principales régions aurifères exploitées au Moyen Âge qui sont à peu près celles connues aujourd'hui, le Galam-Bambouk, le Bouré, le Lobi, la basse Côte d'Ivoire, la Gold Coast. R. MAUNY, (1967, p.293-294). Ces éléments essentiels portant sur les strates géologiques

⁴ A.N.S.O.M., CI IV/d, 4f, ministre des Colonies à Gouverneur de la Côte d'Ivoire, Paris, 21 mars 1897.

susceptibles de contenir l'or viennent corroborer les données selon lesquelles le pays lobi est une région aurifère.

Ainsi, on assista alors à des rivalités entre ces deux puissances en 1897. Finalement, sur la base d'une convention négociée entre les deux parties, on attribua la région aux Français. Mais, cette étape d'attribution formelle voire des conquêtes formelles ne saurait permettre aux autorités coloniales françaises de passer à l'exploitation effective des ressources naturelles disponibles. Il fallait inconditionnellement procéder à la pacification, à la mise en place d'une administration efficace pour une meilleure exploitation. Justement, cette phase de pacification coloniale, qui rappelons-le, fut une des tâches les plus ardues pour la France à cause de l'opposition farouche des populations locales.

2. Une production aurifère en deçà des attentes des autorités coloniales

La conférence de Berlin qui s'est achevée en février 1885 avait contribué à définir les conditions juridiques pour un partage de l'Afrique, en stipulant dans son article 35 :

Les puissances signataires du présent Acte reconnaissent l'obligation d'assurer dans les territoires occupés par elles, sur les côtes du Continent Africain, l'existence d'une autorité suffisante pour faire respecter les droits acquis et, le cas échéant, la liberté du commerce et du transit dans les conditions où elle serait stipulée⁵.

Ainsi, s'accélère un processus que de nombreux historiens ont qualifié de « course au clocher », où l'on voit se multiplier les expéditions de conquête militaire dont un des objectifs consiste à faire signer des traités de protectorat par des autorités autochtones plus ou moins légitimes. Dans ce contexte général, le pays lobi sera pénétré par le Nord, en 1897, par une colonne militaire partie de Diébougou, qui atteignit ce qui restait de Bouna, chef-lieu du royaume Koulango, détruit par les troupes de Samori à la fin de l'année précédente. D. DORY, (1984, p.376). Mais grâce à la convention franco-britannique dont nous avons fait cas un plus haut, on attribua le pays lobi, c'est-à-dire la rive droite de la Volta, aux éléments français, mettant ainsi un terme aux démêlés entre la France et la Grande-Bretagne. En effet, les deux puissances cherchaient toutes deux à faire, d'une part, un acte de présence et à se rallier la population au moyen de cadeaux et, d'autre part, de traités.

Mais, au cours de cette phase que l'on pourrait qualifier de la période de prise de contacts, les autorités coloniales locales se heurtent à une difficulté. Il était de coutume pour les colonisateurs de chercher à obtenir la signature des traités de protectorat par les chefs locaux. Il est important de rappeler que, le plus souvent, les chefs considérés comme récalcitrants ont été remplacés par des nouveaux plus dociles. Comme nous le savons, les groupes sociaux habitant le pays lobi, notamment les Lobi, les Birifor, les Dagara etc., ne disposaient pas de chefs avec qui on pouvait dialoguer et signer quoi que ce soit. Entre temps, la difficulté parut contournée par la conclusion d'un traité en 1898 avec un chef Dioula de Loto à proximité de Diébougou qui soutenait *mordicus* avoir le pays lobi sous son contrôle.

Cependant, très rapidement, ce moment de gaité se transforme en un désenchantement car ce dernier, de même que le roi de Bouna, qui, en 1902, faisait état

⁵ GEMEAUX C de (sd), *L'Acte final du Congrès de Berlin, Article 35*, consulté le 12 juin 2022 à 9h 30 mn, URL : <http://mjp.univ-perp.fr/traites/1885berlin.htm>.

face, à Maurice DELAFOSSE, des mêmes prérogatives, n'avait aucunement soumis les Lobi dont la résistance allait devenir l'une des difficultés majeures du pouvoir colonial français. Malgré ce contexte politique moins reluisant, les administrateurs-commandants du cercle lobi devaient impérativement pacifier le pays lobi dans un premier temps afin de rendre les communications sûres c'est-à-dire minimiser les risques et dans un second temps, procéder à l'exploitation des ressources naturelles disponibles, notamment l'or.

En 1923, la situation politique dans le cercle de Gaoua donnait l'impression d'un processus de pacification maîtrisée. Au regard de cette situation politique, on enregistre des avancées significatives en matière de sécurité, ce qui a permis l'institution de l'administration civile et l'instauration des Conseils des Notables favorisant l'exploitation minière. Ce faisant, de nombreuses compagnies telles la Compagnie Minière de la Haute-Volta (C.M.H.V), les Travaux de l'Ouest Africain (T.O.A), le Bureau Minier de la France d'Outre-Mer (B.M.F.O.M), la Banque de l'Afrique de l'Ouest (B.A.O), furent mis à contribution dans la recherche et l'exploitation de l'or du pays lobi. Toutes ces compagnies échouèrent à cause de nombreux facteurs qui expliquent les résultats mitigés de la production d'or durant la période coloniale en pays lobi. Parmi ces causes, on peut noter la politique coloniale mise en place qui rime avec la violence à laquelle s'opposent les populations, la méfiance des populations autochtones, l'exploitation des ressources à moindre coût constituant un frein à l'investissement, notamment les recherches scientifiques conséquentes, etc. En tout cas, la France a oublié que pour mettre en valeur une zone ou territoire donné, il faut impérativement des capitaux.

Dans tous les cas, la situation politique telle qu'elle se présentait à cette date n'était-elle pas de nature à favoriser la production de l'or. Malgré cet état des choses, la France décida de l'instauration d'une politique de production et de ponction de l'or par la violence. Devant le refus des populations autochtones de se soumettre, la France utilise la politique répressive. Parlant de la politique répressive française en pays lobi, on peut souligner le fait que face à l'insoumission des populations autochtones surtout les Lobi, Henri LABOURET, dès sa prise de commandement du Cercle de Gaoua en 1914, introduit dans la pratique judiciaire la notion de responsabilité individuelle. J-M. KAMBOU-FERRAND (1993, p.81). En effet, Henri LABOURET considère la punition collective jusqu'alors infligée aux villageois pour un délit commis par un des leurs comme "impolitique" et inopérante à divers titres.

La traque des "agitateurs" et des criminels de tous bords, réclamant à leur endroit les peines les plus lourdes et croyait-il, les plus dissuasives. Exemple des crimes de sang perpétrés à l'encontre des représentants de l'autorité coloniale, ou les Dioula dont les Blancs avaient facilité l'installation dans le pays pour servir d'éléments "civilisateurs", étaient dans ces années-là passibles de la peine capitale.

J-M. KAMBOU-FERRAND, (1993, p.81)

Le pays lobi oppose un esprit d'indépendance farouche et oblige les conquérants à se limiter aux démonstrations et aux manœuvres militaires pour pacifier, voire "apprivoiser" les populations locales. Au-delà de l'opposition à la pénétration européenne, des rixes et meurtres se déroulaient entre les clans ennemis et tribus rivales. L'insécurité y règne jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. A cette

période, le Cercle de Gaoua était toujours une zone de turbulence, qui, naturellement affecte la production de l'orpaillage colonial. On constate, partout, des conflits et les rapports des administrateurs en font bien mention. En 1925, le rapport sur la situation politique relève quatorze rixes sanglantes ayant entraîné la mort d'hommes et sept meurtres isolés à Gaoua, huit meurtres à Kampti, deux rixes à Nako et une rixe mais un meurtre à Diébougou⁶. Toujours concernant le contexte d'insécurité, venons-en à un fait qui s'inscrit dans cette logique des choses. En 1929, en effet, le Capitaine Thore alors commandant du Cercle de Batié, soulignait la résistance voire la désobéissance des populations autochtones qu'il qualifie de brigands venus de tous les coins du cercle, farouchement indépendants et irréductibles et qui, fortement installés à Domatéon, représentent aux yeux de toute la population le symbole de la résistance à notre pénétration⁷. C'est une politique de violence qui est alternée avec celle pacifique ou encore du paternalisme. Cependant, l'administration coloniale se rend compte finalement que le processus d'"apprivoisement" nécessite de nombreux efforts, donc une œuvre gigantesque.

Malgré cette résistance farouche des populations contre laquelle les politiques envisagées s'avèrent caduques et inopérantes, les Français continuent de songer aux énormes bénéfices à tirer de l'exploitation de l'or. Le pouvoir opta pour la poursuite de la politique de violence afin de marquer les esprits de ceux qu'il considère comme récalcitrants et de mettre fin à toute velléité de sabotage de son autorité. Ainsi, au prix de multiples efforts, l'administration coloniale à coups de cravaches, de fouets et d'amendes, réussit à ouvrir des voies de communication reliant Diébougou, Bobo-Dioulasso, Gaoua, Léo, Boromo, les frontières de la Côte d'Ivoire et de la Gold Coast favorisant une sécurité nouvelle grâce à laquelle les Dioula sillonnèrent la contrée pour vendre des articles étrangers. (C N SOMDA 1993, p.240). Aussi, la colonisation oblige les populations par le système de l'imposition de l'impôt de capitation exigé en argent liquide, notamment le franc français, à sortir de la production domestique pour s'introduire dans le circuit économique international.

L'après-guerre⁸ suscite encore la nécessité d'une coordination de la mise en valeur des colonies. C'est dans ce contexte que l'intérêt de la France pour l'or s'accrut. Et l'administration coloniale locale décide d'engager, par la force, toutes les populations locales à la recherche et à la production de l'or. L'injonction du pouvoir colonial dont la volonté et l'objectif ultime étaient la réalisation d'une réserve d'or à son profit conduit l'autorité coloniale à l'exacerbation des actions. La volonté établie par la métropole, qui est celle d'obtenir des quantités considérables en or, amène le pouvoir colonial à poser des actions parfois criminelles sans scrupule et sans souci de la survie des populations. Comme preuve supplémentaire de cette politique coloniale violente, nous évoquons le récit suivant qui a marqué certainement de façon inoubliable les habitants de Djikando :

⁶ Archives du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique de Ouagadougou [Arch. CNRST, Ouagadougou : B IV 1/1925], situation politique du cercle de Gaoua.

⁷ Archives du CNRST de Ouagadougou, [Arch. CNRST, Ouagadougou : B V 2/1929], rapport du Capitaine Thore, cercle de Gaoua.

⁸ L'après-guerre (la grande guerre : 1914-1918), l'organisation de la participation coloniale à l'effort de guerre et l'intense propagande qui l'a accompagnée provoque un changement d'attitude envers les colonies. Le besoin de la France à faire face à l'après-guerre s'est accru considérablement. Ainsi, la politique coloniale devient une question nationale revêtant un but économique affiché.

Les Blancs auraient appris qu'ici il y a un filon réputé très minéralisé (certainement sacré) et ils exigeaient avec insistance que les populations le leur indiquent. Harassés devant la réticence de celles-ci à s'exécuter, ils réunirent les vieillards, les firent coucher sur le dos, les couvrirent ensuite de paille et mirent le feu. Les victimes dans les larmes invoquèrent les dieux pour dissimuler l'or.

I. DA, (1999, p.103)

Avec la présence française et leur intérêt affiché pour le métal jaune, les orpailleuses abandonnent les mines aurifères. Il y eut là un abandon stratégique de la production de l'or, qui est manifestement orchestré par les orpailleuses. A ce sujet, dans un rapport de mission, le géologue français, en 1936, avait constaté, moins d'un siècle après la conquête coloniale, le maintien de l'exploitation d'or au Sud-Est et au Centre de la Côte d'Ivoire et la disparition presque complète de l'activité au Lobi. J-B. KIETHEGA, (1983, p.157). Selon l'auteur, la situation était plus grave qu'au Lobi qu'en réalité, il n'y avait plus d'activité minière traditionnelle. Trois ans plus tard, à partir de 1939, un autre géologue français, Jean SAGATZKY, avait tenté avec obstination de relancer la production aurifère. Cependant, tous ses tentatives et sacrifices consentis dans ce domaine se soldèrent par un échec.

Un autre fait, non des moindres, s'inscrivant dans cette même politique répressive de la France face au refus de la population de se soumettre aux ordres administratifs, est la politique dite "d'épuration" dont les anciens se souviennent au regard de son atrocité et de son caractère inhumain. Elle consiste à organiser des séances de pendaison de condamnés suppliciés le plus souvent sur la grande place du marché afin de mieux marquer les esprits. Pour justifier ses actes répressifs, le même Henri LABOURET estimait que la société locale était irrespectueuse à l'égard de l'autorité coloniale. Il soutient que la société locale est fondée sur la brutalité et la cruauté, et au premier abord elle surprend, déconcerte et indispose l'Européen. H. LABOURET, (1931, p.393). Pour nous, le comportement hostile des populations locales à l'égard de l'administration coloniale s'explique par les mesures répressives instaurées. Par ailleurs, l'administration française, pour s'installer en force et pouvoir "mater" les Lobi, fit appel à des autochtones qui occupèrent diverses fonctions rémunérées. Il s'agit des gardes de cercles, des interprètes, des goumiers et des chefs de village ou de cantons etc. La cruauté de ces intermédiaires locaux est telle que la mémoire collective s'en souvient toujours avec beaucoup d'émotion. Cette politique répressive va produire les effets contraires et des départs nombreux.

Devant un tel climat social, les bras valides décident de s'expatrier vers les colonies voisines, notamment en Gold Coast, en Côte d'Ivoire. Quant aux orpailleuses⁹, elles se méfient de l'autorité coloniale en cachant les matériels traditionnels de production. Mais, pour la France, l'exploitation de l'or du pays lobi devait être une source d'espoir en apportant un nouveau souffle à son économie dans un contexte économique mondial de crise de surproduction. Malgré ce besoin accru en or, la France manque de politique concrète pour atteindre son objectif en terme de rentabilité dans l'exploitation de l'or du Lobi. L'administration coloniale française s'est contentée d'une prospection rapide et peu sérieuse avant l'exploitation de l'or en

⁹ Ce terme est utilisé par Henri LABOURET en 1931, commandant du cercle de Gaoua pour désigner les femmes lobi qui exploitent de façon artisanale.

utilisant la main-d'œuvre "Lobi" dans le cadre du travail forcé. Il n'y a pas eu de véritable politique d'exploitation coloniale de l'or en pays lobi par la France. C'était une sorte d'improvisation hasardeuse. Or, l'on saurait ignorer les dangers de l'improvisation. Pour certains, le premier défaut de la France, en matière de la mise en valeur coloniale, a été de n'avoir établi jusqu'à présent (...) aucun programme général, ni pour la totalité du domaine, ni pour chacun des territoires qui la composent (...) presque partout on a improvisé. A. SARRAUT, (1923, p.339-340).

Quant aux compagnies minières telles la Compagnie Equatoriale Minière (C.E.M), elle met un arrêt à ses travaux en 1932 pour les redémarrer de 1934 à 1936 à cause des contraintes budgétaires. Quoi qu'il en soit, les multiples permis d'exploitation attribués aux Compagnies n'étaient pas précédés de prospections scientifiquement élaborées. B. BAZIE, (2016, p.286). C'est dans ce climat non reluisant pour l'exploitation du métal jaune qu'intervient le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale. A cette période, au regard des échecs précédents, le pouvoir colonial changea le fusil d'épaule dans sa politique coloniale de l'or.

La production et la ponction de l'or par l'utilisation de la violence s'accroît. En effet, cette période a été le moment le plus traumatisant. L'intensification de la "chaleur coloniale" était criarde. C'était une période de désarroi marquée par la terreur et l'insécurité. Toutes les populations étaient contraintes à l'abandon de leurs propres occupations pour se consacrer aux activités aurifères. On accentua le prélèvement de l'impôt et un ordre était donné aux populations pour augmenter la productivité de l'or dont l'intégralité du rendement revenait au colonisateur. Tout "rebelle" aux principes édictés encourait une peine sans précédent. Pour ce faire, l'administration coloniale remettait des bouteilles avec des délais bien déterminés pour les remplir d'or. Aucun choix n'est laissé à personne. En effet, lorsque le Blanc est arrivé, il exigeait de chaque famille, de chaque village une certaine quantité d'or pour un délai bien déterminé. On était obligé de donner l'or thésaurisé. I. DA, (1999, p.102). Cette situation poussa les Lobi à s'approcher des Dioula qui étaient des agents locaux de la colonisation qui, au début, étaient comme les "éléments civilisateurs" qu'il fallait pour "apprivoiser" les populations autochtones surtout les Lobi qualifiés de "récalcitrants". Le rapprochement des Lobi s'explique par le simple fait que les Dioula ont un système de commerce qui s'adapte au contexte local des populations, donc satisfaisant. Aussi, les marchands Dioula acceptent alors les cauris comme monnaie d'échange et encore approvisionnent les populations locales avec des céréales surtout pendant les périodes de disette.

La situation aggrava la haine, le mépris des populations locales à l'égard des Français. Cependant, pour l'administration coloniale locale, il fallait intensifier la coercition en appliquant de la rigueur dans la collecte de l'impôt pour soutenir l'effort de guerre. Par ailleurs, durant la période d'exécution de l'orpaillage contrôlé, les mines exploitées ont été choisies par le pouvoir colonial sans une recherche géologique et minéralogique détaillée ; malgré tout, les orpailleurs devaient satisfaire aux besoins du colonisateur. Pour voir cette nouvelle méthode concluante, il fallait au préalable augmenter le nombre des orpailleuses. Ce qui est impossible dans un cercle où la population refuse d'adhérer aux ordres de l'autorité coloniale, se méfiant de l'étranger. Les propos de BARDIN dans son rapport au Gouverneur général de l'A.O.F. sur

l'orpaillage en pays lobi et les possibilités d'augmentation de la production, constituent une mise en lumière de la situation d'alors. Ainsi :

Compte tenu des traditions locales, il serait vain d'espérer porter l'effectif des orpailleurs à un nombre intéressant (10000 par exemple) qui assurerait une production annuelle d'une centaine de kilogrammes. L'augmentation dans ce domaine même avec tout l'appui de l'autorité administrative soulève de grosses difficultés, nous la tenons pour irréalisable, non seulement pour le fait que l'orpaillage est pratiqué par les femmes d'une certaine caste mais surtout par le peu d'intérêt que présente pour le Lobi le métal que nous considérons comme précieux. Une action dans ce domaine, augmentation du nombre des orpailleurs serait vite considérée par les populations comme coercitive en l'absence de tout intérêt à mettre en cause.

M. BARDIN, (sd), p.5).

Partant, ce processus de l'orpaillage contrôlé s'accompagna des phénomènes coloniaux, notamment les politiques coloniales mises en œuvre dans le cercle de Gaoua et leurs corollaires comme l'impôt de capitation, le travail forcé etc. Il convient de mentionner qu'au début, l'organisation de la production était l'une des priorités du pouvoir colonial. Il se contentait de collecter l'or disponible à travers le prélèvement de l'impôt ou parfois par achat aux mains des orpailleurs ou par les intermédiaires. Il y a également le fait que l'administration se contentait de jouer un simple rôle d'encadrement et d'incitation à la production dans la mesure où ce type d'action s'avérait concluant en terme économique car il n'occasionnait pas de dépenses colossales.

Même quand elles en existaient, c'était tout simplement des observations curieuses de la part des administrateurs. Les premières missions de prospections furent réalisées pendant l'occupation coloniale. Ces prospections consistaient à une simple constatation par les commandants du cercle suivant le plus souvent les traces matérielles, en l'occurrence les puits aurifères anciennement réalisés. Du coup, les observations de telle nature relevaient de simples aventures. Les officiers, pendant leur tournée de reconnaissance, devaient collecter les informations sur la présence de l'or de tel ou tel endroit.

Si les officiers parcourent l'arrière-pays, parvinrent à obtenir des renseignements sur l'or du pays lobi, il faut attendre 1925 pour voir l'administration coloniale s'impliquer davantage dans la recherche aurifère. Jusqu'aux années 1920, la France était préoccupée par la pacification et s'intéressait uniquement aux sites aurifères accessibles en Guinée, en Côte d'Ivoire et au Dahomey. C'est dans ce contexte que la France engage les activités prospectives en pays lobi. M. W. BANTENGA, (1995, p.567). Et la phase d'étude, menée par les géologues en laboratoire, s'est avérée concluante. On se rend compte que la phase d'étude donne des résultats assez probants. Mais, entre l'espoir des études prospectives et la production proprement dite, les résultats sont décevants. Pourquoi ce paradoxe ?

3. Les raisons d'une production aurifère insuffisante

Après plus de vingt-cinq ans d'occupation, on peut dire que nous ne possédons sur l'extraction de l'or et son rendement que des notions vagues et inexactes, sur lesquelles ont été basées des estimations paraissant en général très exagérées. H.

LABOURET, (1925, p.67). Avec l'absence d'un travail scientifique rigoureusement établi à ce sujet, nous reconnaissons que l'important potentiel aurifère du Lobi tant souligné est peut-être exagéré.

Au dire des Lobi, une femme qui travaille à l'orpaillage en dehors de ses occupations domestiques déjà très abondantes, recueille de 40 à 50 francs d'or par an, et dans les bons placers de Koubéo, Sanhouara, Gongombili, on trouve un baraféré (18 grammes) par puits de 50 cm de largeur sur 2 m de profondeur, ce qui ferait près de 50 grammes à la tonne.

H. LABOURET, (1925, p.67-68)

Mais, pour l'auteur, ces teneurs sont très élevées et doivent être admises sous toute réserve. Sur la base de ces rendements, Jean MENIAUD évalue à 250 et 300 kg la quantité d'or écoulée en pays lobi par an. Sur ces chiffres, Henri LABOURET (1925, p.68) oppose une objection en estimant que de pareilles estimations, fondées sur des informations indirectes teintées d'impressions personnelles de personnes ayant séjourné plus ou moins longtemps en pays lobi, n'offrent aucunement de garantie. Outre ces chiffres, on a d'autres estimations de la production d'or traditionnelle faites dans des conditions ou stratégies plus ou moins conséquentes. Ces chiffres concernent essentiellement les données de l'orpaillage contrôlé en pays lobi sous le joug colonial. A cet effet, Henri LABOURET s'appuie sur ses propres données acquises lors de trois expériences faites en 1923 dans la zone d'Iridiaka, un village lobi. Il s'agit de trois expériences de lavage par le procédé des populations autochtones. Ainsi, ont-elles consisté à faire traiter par les orpailleuses chaque fois un volume d'un m³ d'alluvion prélevée sur un placer. La récolte a été respectivement de 2 g 600, de 1 g 537, de 2 g 250, ce qui est très éloigné des teneurs indiquées par Jean MENIAUD. H. LABOURET (1931, p.77). Selon l'auteur, ces chiffres joints aux observations faites durant plusieurs années au Lobi mais aussi contrôlés à maintes reprises, permettraient de fixer autour de 52 kg d'or la production annuelle en pays lobi.

Par ailleurs, l'orpaillage contrôlé du 26 février 1940 au 7 mai 1941¹⁰ a permis à Jean SAGATZKY d'évaluer la production annuelle de la Haute-Volta à 25 kg. Ce chiffre de production annuelle est bien loin de celui retenu par Henri LABOURET en 1931 pour la seule région du Lobi (52 kg). J-B. KIETHEGA (1983, p.163). Au regard de ces chiffres et des conditions dans lesquelles ils ont été obtenus, on ne peut accepter systématiquement ces estimations. Pour nous, il faudrait les considérer avec beaucoup de méfiance et de précaution car ils ne garantissent pas les conditions de vérité scientifique.

Vraisemblablement, si l'on doit tenir compte de ces données, il en résulte que la réputation du pays lobi comme une région aurifère ne saurait se justifier. Le Lobi est considéré depuis longtemps comme une région aurifère d'une richesse exceptionnelle, bien qu'aucune prospection sérieuse n'y ait été faite avant 1925. Cette réputation n'est probablement pas justifiée car, si l'or existe, il est sans doute beaucoup moins abondant qu'on ne le prétend. H. LABOURET, (1931, p.73). Mais, nous prenons cette analyse de l'auteur avec beaucoup de réserve. En effet, l'orpaillage contrôlé par l'administration coloniale était inopérant pour diverses raisons. Les mines d'or sont sélectionnées sur aucune base de teneur minéralogique ou géologique de tel ou tel gisement. Ce sont des

¹⁰ Notre borne chronologique va de 1925 à 1941. En effet, nous tenons à ces dates car l'exploitation aurifère coloniale en pays lobi débute en 1925 et 1941 correspond à l'évaluation faite par Jean SAGATZKY de la quantité d'or produite après celles de ces prédécesseurs notamment Jean MENIAUD en 1910 et Henri LABOURET en 1931. Ces différentes données laissent voir de maigres résultats en terme de quantité d'or produite dans le Lobi.

choix arbitraires. L'orpaillage traditionnel par ses moyens rudimentaires, surtout la technique de la batée, laissait échapper des quantités importantes d'or. Les orpailleuses s'attèlent à la production lorsqu'elles disposent d'un temps libre. Le nombre des orpailleuses n'est pas maîtrisé car en fonction des périodes et des besoins des femmes et des jeunes filles parfois, le nombre peut connaître une augmentation.

C'est le cas parfois des fêtes de fins d'années, les cérémonies comme *buur*, l'année d'initiation au *djoro*, pendant lesquelles certaines dépenses sont indispensables. En tous les cas, les difficultés de la quantification des rendements de la production d'or du cercle de Gaoua sont diverses. Il est clair que les sites aurifères de Doudou et ses alentours, les plus importants, sont exploités. Mais, il est impossible d'estimer les quantités d'or extraites et vendues car ni les commerçants, ni les vendeurs n'ont voulu ou pu donner de précision. K. SCHNEIDER, (1993, p.194). L'administration coloniale française a fait preuve d'un désir ardent de l'or et paradoxalement d'un manque de volonté à s'investir sérieusement en se contentant du ramassage des pépites d'or. Outre cela, les agents coloniaux, en l'occurrence les Dioula, dépêchés auprès des populations comme les collecteurs d'or, majoraient la quantité exigée par le pouvoir colonial afin de soustraire le surplus. A travers ces marchands dioula, des quantités importantes d'or ont été dissimulées mais aussi par les adjoints administratifs.

Aussi, la conception sociologique de l'or chez le Lobi n'est non plus un facteur favorable aux résultats escomptés par la France dans l'exploitation d'or dans le pays lobi. Pour les Lobi, l'or est un "être vivant" doté de puissance. L'or est un "fétiche", c'est « quelque chose que l'on trouve dans la nature », « c'est quelque chose qui sort du sol », c'est un « produit des génies », un produit lié à des puissances surnaturelles. Il détient des pouvoirs mystiques, c'est pourquoi, il ne se laisse pas voir par n'importe quelle personne. Ainsi, les femmes lobi qui exploitaient l'or, au regard de son caractère sacré savaient qu'elles ne devraient pas obtenir l'or en quantité importante d'un seul coup car une grande quantité obtenue en un seul coup a des conséquences désastreuses pour sa détentrice¹¹.

Nous savons également que sous la colonisation, le pays lobi était sillonné par d'autres marchands clandestins qui ont acheté l'or dans les maisons sans aucune mesure à peser. Donc, toutes ces actions qui permettaient d'obtenir l'or n'étaient pas sous le contrôle du pouvoir colonial et, par conséquent, cette part d'or n'a pas été comptabilisée. Il arrive parfois, selon ce que nous apprennent certaines personnes¹² sur le terrain, que les acheteurs versent la poudre d'or dans la paume de la main pour décider arbitrairement de sa valeur. Donc, les conclusions de Henri LABOURET et, partant, de certains administrateurs coloniaux tendant à montrer que l'abondance de l'or de la région n'est pas certaine, sont sans base solide. Avec l'absence d'un travail adapté et rigoureux, il semble impossible d'infirmer ou de confirmer la teneur des ressources aurifères du pays lobi à ce stade des connaissances tel que l'a fait Henri LABOURET.

¹¹ YOUL Lonkparè, 71 ans, cultivateur, PALE Tourwonna, 60 ans, ménagère, Bondana (secteur n°5 de Loropéni), le 24/01/2021.

¹² HIEN Kpierlété, 69 ans, fonctionnaire admis à la retraite, Gaoua, secteur n°2 (quartier Tielkan), le 25/01/2021 ; PALE Lohinnè Blaise, 76 ans, cultivateur à Loropéni, Loropéni, secteur n°4, le 25/05/2021.

Conclusion

Considérée, comme une zone de convoitise pour les puissances coloniales française et britannique, le pays lobi a été un des nombreux théâtres de rivalités entre Français et Anglais. Toutefois, avec la convention franco-britannique du 14 juin 1898, ces hostilités cessèrent. Finalement, on attribua le pays lobi aux Français. Pour la mise en valeur et l'exploitation économique de ces ressources naturelles surtout minières tant convoitées, la France se doit de pacifier la région. Mais le caractère répressif de la politique coloniale, l'insuffisance d'investigation scientifique rigoureuse et le manque des moyens matériels adéquats justifient les maigres résultats obtenus en termes de production d'or par la France durant la période d'occupation du pays lobi. Ce qui ne remet nullement en cause l'important potentiel aurifère du pays lobi dont les preuves sont légion et que nous avons pu aborder un peu plus haut dans cette étude.

Si les Français ne parviennent pas à obtenir des résultats escomptés, les mobiles de la faible quantité d'or produite sont à rechercher ailleurs que de considérer que le sol du pays lobi est pauvre en or.

Somme toute, les différentes politiques et tentatives de la mise en valeur des ressources aurifères par la puissance coloniale française en pays lobi ont globalement connu un échec cuisant. Cet échec, qui ne remet pas en cause la disponibilité en or dans la région est lié non seulement au climat de violence instauré par l'administration coloniale, au manque de prospection scientifique sérieuse mais aussi à la fin de l'exploitation industrielle de l'or due au besoin pressant de construction du chemin de fer. Par ailleurs, on pourrait aussi ajouter le travail individuel des orpailleuses lobi qui refusent de s'associer avec d'autres femmes pour la recherche de l'or même si elles sont issues de la même famille. Tout bien considéré, nous pouvons penser avec une marge importante de certitude que les Français pouvaient obtenir d'importantes quantités d'or s'ils avaient pu réunir les conditions telles un climat social agréable et injecter les capitaux nécessaires dans la mise en valeur du Lobi.

Sources et éléments bibliographiques

Sources orales

HIEN Kpierlété, 69 ans, fonctionnaire admis à la retraite, Gaoua, secteur n°2 (quartier Tielkan), le 25/01/2021.

PALE Lohinnè Blaise, 76 ans, cultivateur à Loropéni, Loropéni, secteur n°4, le 25/05/2021.

YOUL Lonkparè, 71 ans, cultivateur, PALE Tourwonna, 60 ans, ménagère, Bondana (secteur n°5 de Loropéni), le 24/01/2021.

Sources archivistiques

Archives du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique de Ouagadougou [Arch. CNRST, Ouagadougou : B IV 1/1925], situation politique du cercle de Gaoua.

Archives du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique de Ouagadougou, [Arch. CNRST, Ouagadougou : B V 2/1929], rapport du Capitaine Thore, cercle de Gaoua.

A.N.S.O.M., CI IV/d, 4f, ministre des Colonies à Gouverneur de la Côte d'Ivoire, Paris, 21 mars 1897.

Références bibliographiques

BANTENGA Moussa Willy, 1995, « L'or des régions de Poura et de Gaoua : les vicissitudes de l'exploitation coloniale, 1925-1960 », in *Journal International de l'histoire africaine*, Vol 28, N°3, p.563-576.

BAZIE Boubié, 2016, *La colonisation des Lobi du Burkina Faso par la France : de l'insoumission au changement social, 1897-1960*, Thèse de Doctorat unique, Université Ouaga I, Pr Joseph KI-ZERBO.

DA Iniyibom, 1999, *L'exploitation traditionnelle de l'or dans la région de Gaoua jusqu'à la fin de la colonisation. (Province du Poni) Burkina Faso*. Université de Ouagadougou, Mémoire de Maîtrise.

DORY Daniel, 1984, « Entre la découverte et la domination : le Lobi (1800-1960). Eléments d'histoire de la géographie coloniale » in *Bulletin de l'Association de géographes français*, N°505-506, 61^e année, p.373-382.

GEMEAUX Christine de, (sd), *L'Acte final du Congrès de Berlin, Articles 34 et 35*, consulté le 12 juin 2022 à 9h 30 mn, URL : <http://mjp.univ-perp.fr/traites/1885berlin.htm>.

KAMBOU-FERRAND Jeanne-Marie, 1993, *Peuples voltaïques et conquêtes coloniales 1885-1914*, Paris, l'Harmattan.

KIETHEGA Jean Baptiste, 1983, *L'or de la Volta Noire : archéologie et histoire de l'exploitation traditionnelle (Région de Poura, Haute-Volta) ; Paris, Karthala.*

LABOURET Henri, *La monographie du cercle de Gaoua, Diocèse de Diébougou*, inédit.

LABOURET Henri, 1931, *Les tribus du rameau lobi*, Paris, Mémoire de l'Institut d'Ethnologie.

MAUNY Raymond, 1967, *Tableau géographique de l'Ouest africain au Moyen-âge d'après les sources écrites, la tradition orale et l'archéologie*, Amsterdam, Mémoire de l'IFAN.

SARRAUT Albert, 1923, *La mise en valeur des colonies françaises*, Paris, Payot.

- SAVONNET G, 1986, « Le paysan gan et l'archéologie ou inventaire partiel des ruines de pierres en pays Lobi-Gan (Burkina Faso, Côte d'Ivoire) » in *Cahiers sciences humaines*, Paris, (ORSTOM), 22, 1, p. 57-58.
- SOMDA N C, 1993, « Les cauris du pays lobi » in FIELOUX M, LOMBARD J, KAMBOU-FERRAND J M, (dir), *Images d'Afrique et Sciences Sociales, (le pays lobi, birifor, dagara)*, Paris, Karthala-ORSTOM, p. 232-247.
- SOME Magloire, SIMPORE Lassina, 2014, « Patrimoine, histoire et mémoire en Afrique de l'Ouest » in Magloire SOMÉ, Lassina SIMPORÉ (dir), *Lieux de mémoire, patrimoine et histoire en Afrique de l'Ouest : aux origines des Ruines de Loropéni*, Paris, EAC, p.3-20.